

DEPARTEMENT  
DU RHONEDE LA COMMUNE D'YZERON  
Séance du 10 Septembre 2024

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 15	EN EXERCICE 12	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 12

DATE DE LA CONVOCATION : 06 Septembre 2024
---

L'an deux mil vingt quatre  
et le dix septembre

à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

**Etaients présents** : Agnès NELIAS - Fabien CAFFIER - Fabrice FOURDIN - Jocelyne DAVIRON RADIX - Olivier AIGLON - Guy LHOPITAL - Virginie BLUM**Etaients absents** : Yves BELTRAN (pouvoir à Fabrice FOURDIN) - Valérie DEJOUR (pouvoir à Christian RULLIAT) - Fanny CHABRAN (pouvoir à Fabien CAFFIER) - Pierre DURAND (pouvoir à Agnès NELIAS)**Secrétaire de séance** : Virginie BLUM

D/2024-073

**Objet de la délibération** : Autorisation à Madame la Maire pour la signature du marché de travaux relatif à la rénovation de la toiture Mairie

Madame la Maire expose qu'une consultation a été mise en œuvre dans le cadre du projet de rénovation de la toiture de la Mairie. Elle rappelle le contenu du marché et fait le point des subventions demandées et octroyées.

Suite aux candidatures et offres proposées, il est proposé de retenir l'entreprise LES ZINGUEURS DES MONTS DU LYONNAIS, pour son offre de base s'élevant à 28 839 € HT et son offre complémentaire (habillage de bandeaux) d'un montant de 1 080.20 €, pour un total de 29 919.20 €. La durée prévisionnelle des travaux est de un mois.

VU les propositions reçues, et après analyse,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 8 voix POUR, 0 voix CONTRE, 4 ABSTENTIONS (Fabien CAFFIER, Fanny CHABRAN, Guy LHOPITAL, Virginie BLUM),

- **APPROUVE** le marché de travaux ci-dessus énoncé, à intervenir avec l'entreprise LES ZINGUEURS DES MONTS DU LYONNAIS, pour un montant total de 29 919.20 € HT.
- **DIT** que cette dépense est inscrite au budget principal, exercice 2024,
- **AUTORISE** Madame la Maire à signer le marché de travaux, ainsi que tous documents afférents,
- **CHARGE** Madame la Maire de l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus



Virginie BLUM Secrétaire		Agnès NELIAS Madame la Maire	
-----------------------------	---	---------------------------------	---

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture le : 17 SEP. 2024  
Publication ou notification du : 17 SEP. 2024  
Publication site internet le : 17 SEP. 2024  
Affichage liste des délibérations le : 16 SEP. 2024